

QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi 1901 agréée de Protection de l'Environnement / Agrément par arrêté n°98-079/duel, du 3 avril 1998
Siège social : 27, avenue Alfred de Musset - 78360 MONTESSON

FLASH INFO

ENVIRONNEMENT MOUVEMENTE

La restructuration de la zone commerciale de Carrefour, l'évolution du trafic routier (avec l'hypothèse de l'échangeur) et la réorganisation du trafic aérien dans la région ont ou auront des conséquences sur notre qualité de vie. Nous ne devons pas nous contenter de subir ces changements mais agir afin d'améliorer notre environnement.

L'agrément *Protection de l'environnement* que nous avons obtenu en avril 98 est un moyen d'action de plus et une reconnaissance, par les autorités, du travail accompli par l'association. La crédibilité d'une association repose aussi sur son nombre d'adhérents. Si vous ne l'avez pas encore fait, adhérez à notre association pour nous aider à défendre votre qualité de vie.

Nous nous réjouissons des échanges constructifs que nous avons pu avoir avec la Municipalité de Montesson sur certains dossiers (avions, protection contre les inondations, Carrefour...), mais il reste beaucoup à faire sur d'autres problèmes (circulation, RD121...).

RESTRUCTURATION DE CARREFOUR

La restructuration de la zone commerciale est un élément très important pour l'équilibre du quartier. Depuis 1996, nous avons eu plusieurs réunions avec Carrefour et la municipalité pour que soient pris en compte :

- les problèmes de circulation du quartier avec la demande d'une étude d'un plan d'ensemble de circulation, en partant du principe que les zones pavillonnaires n'ont pas à absorber le trafic de transit ni celui lié aux grandes surfaces,
- la création d'un environnement de qualité en privilégiant la végétation par rapport au béton sur le parking Carrefour et sur l'avenue G. Péri,
- les problèmes de sécurité dans le parking souterrain de Carrefour et plus globalement sur le quartier.

L'enquête publique sur l'extension du magasin vient de se terminer. Nous avons déposé nos doléances auprès du commissaire enquêteur.

LA CIRCULATION DE TRANSIT

Pas d'évolution. La municipalité de Sartrouville continue à défendre uniquement les intérêts de ses administrés. Contrairement à certains écrits, il n'y a toujours pas de plan d'ensemble de circulation de quartier, et ceci malgré nos nombreuses demandes. Certaines rues continuent à subir une circulation inadmissible pour un quartier pavillonnaire. Il est temps que la politique de clocher cesse au profit d'une stratégie moderne d'urbanisme qui mettra les zones pavillonnaires à l'abri du transit.

LA SECURITE DU QUARTIER



Les actes de délinquance et les infractions au code de la route augmentent dans notre quartier. La présence de la zone commerciale et bientôt l'extension du quartier et la création du parc urbain prévues par le SIEP nécessitent la présence permanente de la police dans notre quartier.

Nous avons eu, en août, une entrevue constructive avec Monsieur le Commissaire du Vésinet afin d'évoquer tous ces sujets.

Nous venons de faire une demande officielle, au Commissaire de Police, au Sous-Préfet et au Maire de Montesson, pour la création d'une annexe de Police Nationale à La Borde.

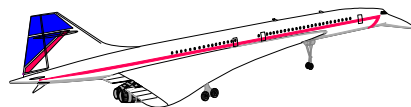
LA DEVIATION DE LA RD 121

Toujours des incertitudes tant sur le tracé que sur la date de réalisation de ce projet. Nous suivons toutes les évolutions afin d'éviter que là encore des solutions incompatibles avec un projet environnemental moderne ne soient prises.

LES NUISANCES AERIENNES

L'extension de Roissy se poursuit et les nuisances que nous connaissons

actuellement ne sont rien par rapport à celles que nous subirons dans les années à venir. Les décisions gouvernementales actuelles sont insuffisantes pour garantir la diminution des nuisances. Face à ce problème, la passivité et le fatalisme sont les pires des solutions.



Grâce aux nombreuses actions que nous avons menées, les responsables de l'aviation civile admettent enfin qu'il y a des nuisances sur la Boucle de Montesson.

Notre dernière entrevue avec le Conseiller technique du Ministre des Transports nous laisse entrevoir des possibilités de dialogue qui, nous l'espérons, nous permettront d'étudier des solutions techniques satisfaisantes. Notre association va être désignée pour participer aux commissions nationales traitant de ce sujet.

15 associations de La Boucle soutiennent actuellement notre action.

Nous participons aussi au regroupement des associations de l'Île de France contre les nuisances aériennes avec l'ADVOCNAR.

LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

La fin de l'aménagement des berges du quai G. Sand, intégrant une protection contre les crues, devrait commencer en 1999.

AUTRES INFORMATIONS

Modification de notre statut, nouvel objet : « s'intéresser à tous sujets qui contribuent à la protection et à l'amélioration de l'environnement, sans se limiter au quartier de La Borde, à Montesson et d'une manière générale prendre toute initiative et engager toute action pour un développement harmonieux au profit des habitants concernés. » (J.O. du 15 août 1998)

Montant de la
cotisation pour adhérer
ou renouveler son
adhésion : 50 F